

PROCES-VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux et le sept septembre, le Conseil Municipal de la Commune de **VAL-REVERMONT** s'est réuni à 20 h 00 au nombre prescrit par la Loi à la Mairie de TREFFORT, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Monique WIEL

Secrétaire de séance : Laetitia CARON

Convocation et affichage du 2 septembre 2022

Membres présents : ALLEHAUX Dominique, AGOSTINI Nathalie, BULIN Bérangère, CARON Laetitia, CATHERINE-BONNICI Julie, CHABERT Frédéric, CORDENOD Jean-Paul, DUCREUX Florence, DUTEL Frédéric, GAUGE Jacques, GIROD Emmanuelle, HAEGELIN Mathieu, HARNAL-BEREIZIAT Maryline, JOLY Olivier, LEOEUF Jean-Luc, MARECHAL Robert, MEUROU Franck, MONCEL Alain, PARRAIN Noël, PONCIN Elisabeth, PUDDU Maryse, REVEL Jean-Louis, SERVIGNAT Hervé, THEVENARD Béatrice, TEISSIER Hélène, WIEL Monique.

Excusés : PUVILLAND Christophe (pouvoir donné à JL REVEL)

Ordre du jour du Conseil :

- Approbation du dernier procès-verbal
- Point sur la restructuration forestière
- Salle des sports : point sur les marchés, les subventions et le plan de financement
- Presbytère : point sur les marchés
- Commerce de Cuisiat
- Baux avec la Poste
- Projet Educatif Territorial et Plan mercredi
- Création poste camping
- Tour des commissions
- Questions diverses

Approbation du dernier compte-rendu

Le dernier compte-rendu est approuvé (2 abstentions pour absence)

Madame le maire demande l'autorisation au conseil d'ajouter un point à l'ordre du jour : subvention toiture. Le conseil donne son accord à l'unanimité

Présentation de Charlotte GESVRET, nouvellement recrutée pour occuper le poste de chargée d'opération.

Point sur la restructuration forestière

Madame le Maire donne la parole à Monsieur GAUD, géomètre chargé de la restructuration foncière forestière par le Département.

La volonté initiale était d'améliorer la production de bois afin de permettre une meilleure gestion du massif et valoriser les propriétés forestières, de créer des îlots exploitables en favorisant les échanges et les achats. Le lancement de la procédure a débuté en septembre 2013 et le projet de division et de travaux connexes est actuellement en cours de finalisation. Le projet sera soumis à enquête publique au printemps 2023.

Grâce à la nouvelle répartition proposée, le nombre de comptes est passé de 806 à 482 et le nombre de parcelles de 10 267 à 869.

DE202209049 – Achat de parcelles restructuration forestière

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 26

Nombre de procurations : 1

Nombre de votants : 27

Pour : 27

contre : 0

Abstentions : 0

Au vu du projet de restructuration, il est proposé à la commune d'acquérir un certain nombre de parcelles pour la plupart à l'Euro symbolique. La liste détaillée est proposée ci-dessous. Ces cessions se feront sous seing privé comme le permet la procédure.

Vendeur Nom	parcelle			surface	Superficie du cpté dans la nature	Prix
	section	n°	lieudit			
MATHEUX Jacqueline	D	180p01	les thiloos	444	1982	1,00
	D	591p04	archillet	433		
	D	1374	fruitieres	300		
	D	1376p01	fruitieres	805		
ind. FAVIER	D	743	chazeaux	674	674	1,00
ind. JOLY	B	549	montcel	2110	2110	1,00
JOLY Hélène	B	62	l'échallier	224	bois : 4568 usage part. : 170	1,00
	D	248	les thiloos	670		
	D	405	les colombettes	1130		
	D	1064	barbe chien	1275		
	D	1076	barbe chien	145		
	D	1313	fruitieres	538		
	D	1345	fruitieres	586		
F	220	le village	170			
BERRUCAS Andrée	B	213	la serra	797	797	1,00
MAISON Jean-Pierre	137A	252	teppes de collonges	680	680	1,00
BONNET Nicole	B	71	les thiloos	1040	bois : 2161 friche : 610	1,00
	B	457	archillet	610		
	B	965	fruitieres	1089		
	B	2337	fruitieres	32		
ind. REVEL	312C	481	les envicies	1202	1202	1,00
	312C	483	les envicies	330		
	312C	487	les envicies	484		
ind. TERMINAL	312C	308	derrière mont myon	200	2965	200,00
	312C	310p	derrière mont myon	2305		
	312C	326	derrière mont myon	460		
GUILLEMODT Pierre	D	142	les thiloos	281	395	10,00
	D	153	les thiloos	114		
ind. LANLIARD	137C	1167	en montcel	619		260,00
	137C	1188	en montcel	722		
	137C	1199	en montcel	1118		
	137C	1201	en montcel	2990		
	137C	976	au gaudioles	560		
	137C	1003	en montcel	460		
	137C	1148	en montcel	260		
	137C	1274	en montcel	320		
	137C	1283	en montcel	618		
	137C	1290	en montcel	1212		
	137C	1295	en montcel	460		
	137C	1322	en montcel	428		
	137C	1335	en montcel	517		
	137C	1382	en montcel	1033		
	137C	848	la combe de vauk	253		

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Autorise l'acquisition de ces parcelles aux prix indiqué
- charge Madame le maire de faire toutes les démarches et de signer tous documents utiles à la finalisation de ce dossier

DE 202209050 – Marché salle des sports

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 26

Nombre de procurations : 1

Nombre de votants : 27

Pour : 27

contre : 0

Abstentions : 0

Madame le Maire explique au conseil que tous les lots du marché n'ont pu être attribués par manque d'offres, une nouvelle consultation a été faite pour le lot 4 qui a été subdivisé en 3. Pour l'instant, seul le lot 4a a été notifié, reste le lot 4b et le lot 4c dont les réponses sont attendues pour le 9 septembre.

Le lot 14 (gradins) fera également l'objet d'une nouvelle consultation

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération DE202002012 du 20 mars 2020 donnant délégation au maire,
Le conseil entérine la décision suivante :

Signatures et notification des marchés selon liste ci-après

Objet	estimations phase APD	attributaires	Marchés HT	Marchés TTC
MAITRISE D'ŒUVRE		B-CUBE	195 300,00 €	234 360,00 €
CTC - SPS		bureau ALPES 01	14 750,00 €	17 700,00 €
TRAVAUX				
Lot 01 - Terrassement - VRD	67 400,00 €	FONTENAT	129 080,60 €	154 896,72 €
Lot 02 - Curage-démolition-gros œuvre	299 900,00 €	JUILLARD	244 000,00 €	292 800,00 €
Lot 03 - Charpente bois - mur à ossature bois	188 500,00 €	FAVRAT	223 697,72 €	268 437,26 €
Lot 04a - Couverture étanchéité		GOMES	151 225,08 €	181 471,01 €
Lot 04b- bardage	82 000,00 €	consultation en cours	????	????
Lot 04c- bardage rapporté à enduire		consultation en cours	????	????
Lot 05 - Revêtement de façades	73 000,00 €	JUILLARD	41 936,31 €	50 323,57 €
Lot 06 - Men. Ext. Acier	89 000,00 €	ROLLET	57 131,28 €	68 557,54 €
Lot 07 - Serrurerie - métallerie	60 000,00 €	MSR METALLERIE	92 259,84 €	110 711,81 €
Lot 08 - Menuiseries intérieures	58 900,00 €	LES MENUISERIES DE L'AIN	88 488,89 €	106 186,67 €
Lot 09 - Plâtrerie - peinture	147 000,00 €	ARDITO JACQUET	158 113,45 €	189 736,14 €
Lot 10 - Carrelage - faïence	77 900,00 €	CARRELAGE TRONTIN	72 100,37 €	86 520,44 €
Lot 11 - revêtement de sols souples	100 000,00 €	AUBONNET	84 500,00 €	101 400,00 €
Lot 12 - équipements sportifs	1 000,00 €	consultation non lancée	????	???
Lot 13 - Ascenseur	35 000,00 €	TK ELEVATOR	22 000,00 €	26 400,00 €
Lot 14 - gradins	30 000,00 €	consultation en cours	????	????
Lot 15 - Chauffage ventilation plomberie sanitaire	347 500,00 €	BAL ENERGIES	380 769,70 €	456 923,64 €
Lot 16 - Electricité	124 000,00 €	AIN BRESSE ELECTRICITE	125 611,77 €	150 734,12 €
+ OPTIONS retenues	83 850,00 €			
TOTAL TRAVAUX	1 855 950,00 €		1 870 915,01 €	2 245 098,92 €

DE202209051 – Plan de financement et demande de subvention salle des sports

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 26

Nombre de procurations : 1

Nombre de votants : 27

Pour : 27

contre : 0

Abstentions : 0

Madame le maire explique qu'une réunion a eu lieu avec la Fédération de Foot et c'est finalement le club house qui pourrait bénéficier de subventions.

Compte-tenu de l'évolution du dossier, le plan de financement remis à jour se présenterait comme suit :

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	etat de la demar	MONTANT
		CASS	convention en cours de signature	750 000,00 €
TRAVAUX	2 000 000,00 €	DSIL transition écologique	notifié le 03/09/2022	49 296,00 €
MAITRISE D'ŒUVRE	210 000,00 €	DETR	notifiée le 01/07/22	200 000,00 €
		REGION	passé en commission le 30/09	100 000,00 €
		DEPARTEMENT	notifiée le 01/07/22	300 000,00 €
		FEDERATION FRANCAISE FOOT	dossier à finaliser	60 000,00 €
TOTAL	2 210 000,00 €			1 459 296,00 €
RESTE A CHARGE	750 704,00 €			

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- Accepte le plan de financement tel que présenté
- Autorise Madame le Maire à solliciter la Fédération Française de Football pour la création du club house, dont le montant des travaux est estimé à 209 500 € HT
- Autorise la signature de la convention relative au versement du fonds de concours de Grand bourg aggro pour un montant de 750 000 €

Presbytère : point sur les marchés

Madame le maire expose :

- Le lot 1 (Terrassement-VRD) n'ayant reçu qu'une seule offre, il a été décidé de relancer la consultation.
- Le lot 4 (menuiseries) n'ayant reçu aucune offre, il a été scindé en 2 lots distincts (menuiseries acier et métallerie et menuiseries extérieures bois). Une nouvelle consultation a été lancée, les réponses sont attendues pour le 16 septembre 2022.

Après études des offres reçues jusqu'à présent, le bilan financier est le suivant :

Montant des offres retenues (et estimations pour les lots infructueux) : 385 927, 84 € HT pour une estimation de 415 000 € HT.

Le nom des entreprises retenues suite à l'analyse complète des offres sera présenté lors du prochain conseil.

DE202209052 – Location commerce de Cuisiat

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de présents : 26
Nombre de procurations : 1
Nombre de votants : 27
Pour : 27
contre : 0
Abstentions : 0

Madame le maire informe que suite à l'étude des propositions reçues, le choix s'est porté sur la candidature de Monsieur Sylvain GIBEY pour être l'exploitant du commerce de Cuisiat. Elle explique qu'un bail commercial doit être signé pour un début d'activité en octobre et elle demande au conseil de se positionner sur le montant du loyer. Il est précisé que l'appartement ne dispose pas d'entrée indépendante et que par conséquent, il ne peut être proposé qu'à l'exploitant du commerce.

Elle propose d'instaurer un loyer de 416.67 € HT (soit 500 € TTC) pour le logement du dessus, et de 800 € HT pour le commerce ; Ces loyers seront indexés sur l'indice correspondant.

Cependant, afin de faciliter les 1ères années d'exploitation, il est suggéré que le loyer du commerce soit progressif

- 300 € HT la 1^{ère} année
- 500 € HT la 2^{ème} année
- Puis 800 € HT à partir de la 3^{ème} année d'exploitation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- Accepte cette proposition
- Autorise Mme le Maire à finaliser et à signer le bail commercial avec Monsieur GIBEY, selon les conditions définies ci-dessus

DE202209053 – Baux avec la Poste

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de présents : 26
Nombre de procurations : 1
Nombre de votants : 27
Pour : 27
contre : 0
Abstentions : 0

Madame le maire informe que dans le cadre de la mise en place de l'Agence Postale Communale, la Poste propose

- La résiliation du bail qui la liait à la commune depuis 2002 pour la location du local de la Poste à compter du 30/09/2022 (pour info 2 157.63 € HT par trimestre)
- La signature d'un bail pour l'occupation d'un local de 11.30 m² (local distributeur de billets) pour un montant de 150 € annuel, étant entendu que les travaux d'aménagement et la gestion du distributeur seront à la charge de la Poste.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- Accepte la résiliation du bail de 2002
- Autorise Mme le Maire à signer le bail pour le local du distributeur de billet

DE202209054 – Plan Educatif de Territoire

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de présents : 26
Nombre de procurations : 1
Nombre de votants : 27
Pour : 27
contre : 0
Abstentions : 0

Conformément à ce qui avait été annoncé précédemment, un Projet Educatif Territorial a été mis en place en partenariat avec le centre de loisirs la Treffortine, la commune, la Caisse d'Allocations Familiales et la Direction des Services de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, à compter de la rentrée scolaire de septembre 2022.

Les animations extra-scolaires sont prévues le lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 17h30 et seront proposées selon des périodes définies. Certaines activités seront assurées par des prestataires extérieurs dont le coût pourrait être pris en charge par la commune.

Ce projet sera piloté par le Centre de Loisirs qui gèrera les inscriptions. Les enfants peuvent bénéficier de ces activités soit en étant intégrées avec les prestations de la Treffortine, soit seules, uniquement pour le créneau horaire d'une heure. Elles seront payantes sur la base du coût de l'accueil périscolaire (de 3.45 € à 3.90 € la séance, en fonction du quotient familial. Pour la 1^{ère} période sont prévues les activités suivantes :

-Musique, numérique, sport (ultimate)

Une information a été diffusée par le Centre de Loisirs, aux parents lors de la rentrée scolaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend note de cette organisation et autorise la prise en charge du coût des intervenants extérieurs par le budget communal.

DE202209055 – Création d'un poste temps plein camping

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de présents : 26
Nombre de procurations : 1
Nombre de votants : 27
Pour : 27
contre : 0
Abstentions : 0

Madame le maire expose :

Actuellement, pour le camping, un seul emploi permanent existe au tableau des emplois. L'organisation du travail est la suivante

1 temps plein annualisé occupé par le titulaire du poste

- 24 h de janvier à mars
- 35 h d'avril à juin
- 48 h de juillet à août
- 35 h de septembre à octobre

- 24 h de novembre à décembre

Ce temps plein est complété par des saisonniers pendant les vacances scolaires et certains week-ends.

Néanmoins, les locations étant possibles toute l'année maintenant, cette organisation ne permet pas un temps de présence satisfaisant sur le camping et la charge de travail s'est largement alourdie (état des lieux et ménages des mobil-home, notamment)

Il est donc proposé la création d'un 2^{ème} poste à temps plein annualisé. Certaines tâches d'entretien courant du site du camping pourront également être prises en charge par ce nouveau poste, ce qui permettra de décharger un peu les services techniques. Le coût prévisionnel de ce poste est d'environ de 30 000 € annuels. L'augmentation régulière du chiffre d'affaires du camping permet de couvrir ces frais supplémentaires (en réalité de l'ordre de 6 000 € par an car le besoin en saisonniers sera diminué)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- accepte la création d'un emploi permanent sur le camping, sur la base d'un temps plein annualisé, catégorie C, cadre d'emplois des adjoints techniques
- Autorise Mme le maire à procéder au recrutement dans les meilleurs délais.

DE202209056 – subvention toitures

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de présents : 26
Nombre de procurations : 1
Nombre de votants : 27
Pour : 27
contre :0
Abstentions : 0

Madame le maire rappelle à l'assemblée qu'une délibération du conseil municipal accorde des subventions aux particuliers qui refont leur toiture en tuiles anciennes conformément aux prescriptions du PLU. Elle précise que cette subvention d'un montant de 6 € le m² n'a pas évolué depuis 2007.

Compte-tenu du surcoût engendré par l'achat de « vieilles » tuiles ou de tuiles « canal », imposées par les prescriptions du PLU, elle propose de revaloriser la subvention octroyée afin de la rendre plus attractive.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal décide d'augmenter le montant de la subvention toiture et la fixe à 12 € le m²

Tour des commissions

Environnement : la commune a donné son accord pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du centre de loisirs – cantine avec participation citoyenne. Le projet sera porté par Bresse Energie Citoyenne qui a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt. La souscription est de 109 € minimum pour un adulte et 54 € par enfant. Il s'agit du 14^{ème} projet porté par BEC. Une réunion d'information pour la population est prévue le 22 septembre à 19 h 00.

Affouage : l'exploitation étant difficile en zone de montagne, du bois de chauffage sera proposé à la vente en bord de parcelles. Le tarif est à l'étude et sera voté lors d'un prochain conseil.

Oxyrace : 703 inscrits. Mme le Maire remercie publiquement les agents techniques qui ont été très réactifs pour que cette manifestation puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

Commerce de Cuisiat : les travaux avancent.

Jeux des 1 000 € (émission de radio quotidienne diffusée sur France Inter) : 5 émissions seront enregistrées en février à la salle des fêtes

Assainissement aux Bourdonnières : les travaux devraient débuter le 3 ou 4 octobre. Une réunion avec les riverains est prévue le 20 septembre à 18 h 00

Montmerle : Les travaux côté ouest débuteront le 7 octobre. Une réunion avec les riverains sera programmée début octobre

Travaux chaussée traversée du village : Rabotage de la rue à partir du 12 septembre puis mise en enrobé le 19 et 20 septembre. Les commerces et le champ de foire resteront accessibles.

Gymnase : le chantier a démarré le 22 août. Premiers alea avec le tournoi de tennis (problème électrique). Les bungalows (vestiaires et sanitaires) sont en place, les raccordements sont à faire.

Communication : la commission va reprendre ses travaux sur le site internet. Une refonte du bulletin municipal est également prévue. Une invitation pour les nouveaux habitants est prévue mi-octobre.

Cantine : 12 nouvelles personnes se sont inscrites pour faire partie du bureau. Une augmentation du prix du repas de 0,50 € sera appliquée par l'entreprise SER.

Seniors : le projet de Bal musette est abandonné.

CCAS : réunion le 15 septembre pour mise au point des colis et du repas de fin d'année

Culture : 4 rendez-vous sur septembre. Présence au forum des associations pour lancer la communication autour du Conte d'Alice

Tour de l'Ain : la manifestation fut une réussite grâce à l'implication de nombreux bénévoles, et des agents techniques.

Questions diverses

Agence Postale Communale : les travaux du bureau de poste vont commencer fin septembre. L'ouverture de l'Agence Postale Communale est prévue le mercredi 9 novembre. Le distributeur de billets sera fermé à partir du vendredi 23 septembre au soir, jusqu'à début novembre. Puis ensuite le distributeur sera approvisionné directement par les transporteurs de fonds via un sas créé lors des travaux du local.

Maison France Services : suite à une rencontre avec M. Le sous-préfet de Belley le 7 juillet, un courrier de Monsieur Payebien, reçu en août indiquait que le projet étant techniquement compliqué, il était tout simplement suspendu, voire arrêté.

Le 6 septembre M. Beuzelin, secrétaire général de la préfecture, informe qu'il ne comprend pas cette décision, et qu'il est tout-à-fait possible que la commune développe une antenne de MFS dépendant de St Etienne du Bois. Une prochaine réunion se tiendra donc en préfecture pour finaliser ce dossier et mettre en place ce service pour la population dans les meilleurs délais.

Economies d'énergies : devant l'augmentation des tarifs de l'énergie, des pistes de réflexion sont lancées

-les économiseurs d'eau pour les bâtiments publics, et les particuliers, en utilisant des aérateurs-régulateurs de robinet qui permettent d'économiser jusqu'à 70% de l'eau

-limiter la température dans les bureaux, le gymnase

-Remplacer l'éclairage public par des leds, et les ampoules énergivores des bâtiments publics (Mousserons : suspensions avec des halogènes dans la partie bibliothèque, ...)

Prochaines dates :

-vendredi 9 septembre : forum des associations à partir de 16h

-samedi 10 septembre : séminaire des élus -Accueil à 8h30. Apéritif avec les conjoints pour clore la journée à 18h

-samedi 10 et dimanche 11 septembre : week-end Volkswagen à la Grange du Pin - Rencontres photographiques à Drom

-dimanche 11 septembre (tous les 2^{èmes} dimanches du mois) : exposition voitures anciennes à Treffort

-jeudi 15 septembre : ouverture du château au public

-jeudi 15 septembre : réunion du CCAS

-jeudi 15 septembre : conférence territoriale ouverte à tous les élus, à Verjon

-vendredi 16 septembre : pot de remerciements pour les bénévoles du Tour de l'Ain et les agents ayant participé

-samedi 17 septembre : 11h : vernissage de l'expo à Cuisiat

-samedi 17 et dimanche 18 : exposition au presbytère

-dimanche 18 septembre : portes ouvertes à la ferme du Pré chevrier

-jeudi 22 septembre à 19h : réunion publique Bresse Energie Citoyenne

-vendredi 23 septembre : conférence économique sur le thème « la responsabilité sociétale et environnementale, levier de compétitivité pour votre entreprise »

Prochain Conseil municipal le mercredi 12 octobre 2022

Séance levée à 23 h 15

Le Maire

Monique WIEL



Le secrétaire de séance

Laetitia CARON